



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - 551 34-14

## DIX-HUIT JUIN



Le départ du général de Gaulle n'a pas été ressenti de la même façon par nous toutes ; ce n'est pas sortir de la réserve que nous nous sommes toujours imposée en matière politique que de le constater.

S'il est vrai que toutes les opinions sont respectables, il serait toutefois inconcevable que nous passions sous silence un événement qui a retenu dans le monde entier. Quoi, ce bulletin refléterait notre émotion à la disparition du général Eisenhower et notre indifférence au départ du général de Gaulle ? Le rôle du premier dans la libération de notre pays serait rappelé et le rôle du second ne serait même pas évoqué ?

Les liens de famille de l'ancien chef de l'Etat avec notre présidente n'ont rien à voir ici. Ce dont il s'agit, c'est des liens qui unissent toute la grande famille de la Résistance. Comment, par quelle indigence de la mémoire et du cœur, rejeterions-nous dans l'oubli le souvenir du 18 juin ?

« J'avais neuf ans quand j'ai entendu l'appel de De Gaulle, me rappelait mon fils, et je me souviens encore de vous avoir vus littéralement ressusciter. »

Oui, ce soir-là, dans un gîte temporaire d'exode, nous avons eu l'impression de ressusciter. Il nous a semblé entrevoir une lueur au bout d'un long tunnel. Ce soir-là, tous les Français que la défaite accablait d'humiliation et de désespoir se sont unis en pensée en attendant d'être guidés dans l'action. C'est à cette union-là que je fais appel aujourd'hui pour rendre hommage à celui vers lequel nous nous sommes tournés dans notre détresse. Car, ne nous y trompons pas, c'est cette union-là qui forme la base de notre amitié. Alors que nous venions de tous les horizons politiques et de toutes les classes sociales, c'est elle qui a aboli

## Un colloque sur l'expérimentation médicale organisé par les magistrats résistants

Deux journées d'études ont réuni pour la première fois, les 7 et 8 mars derniers, médecins et magistrats sur les graves problèmes que pose à la conscience contemporaine l'expérimentation médicale. Les travaux se sont déroulés à la lumière des sinistres expériences médicales faites dans les camps de concentration pendant la dernière guerre mondiale, et en présence d'anciens déportés, médecins, non-médecins et victimes survivantes des expériences nazies.

M<sup>e</sup> Maurice Rolland, président de l'Amicale des Magistrats Résistants et organisateur du colloque, avait tenu à ce que la première journée fût consacrée aux crimes des médecins nazis dans les camps de concentration.

La seconde journée, qui avait pour thème « Liberté et responsabilité du médecin », amorçait, pour la première fois, un dialogue public entre hommes de loi et hommes de science.

Les débats de ce colloque, qui ne fut qu'une prise de contact, ont fait apparaître diverses données de problèmes, tantôt liés entre eux, tantôt se développant sur des plans si différents que l'on pouvait se demander parfois si les personnalités présentes parlaient le même langage.

### Première Journée

La première journée fut dominée par la personnalité du Dr Bayle et sa connaissance exceptionnelle des principaux protagonistes de l'expérimentation nazie. Le Dr François Bayle était médecin-chef de la Marine lorsqu'il fut nommé, en 1946, à la Commission scientifique française des crimes de guerre, avec mission d'étudier les expériences humaines réalisées en Allemagne pendant la guerre et d'en rendre compte. Pendant les trois longues années qu'il passa à Nuremberg pour rassembler une

entre nous toutes les différences et toutes les dissensions. C'est encore sur elle aujourd'hui que repose notre solidarité. Qui aurait le front de la renier ?

Personne, sans doute. Il est impossible d'imaginer une de nous, une ancienne déportée ou internée de la Résistance disant : « Le chef de la France combattante ? Connais pas. »

Jacqueline RAMEIL.

documentation unique au monde et écrire un long rapport de 1.521 pages — publié sous le titre *Croix gammée contre Caducée* — le Dr Bayle a interrogé et réinterrogé en tête à tête, pendant des heures entières, tous les inculpés un à un. Il a assisté ensuite à tous les débats des procès des médecins. C'est dire qu'il a eu de chaque accusé une connaissance quasi intime et que sa formation de médecin psychologue lui a permis d'analyser avec une grande précision les processus mentaux qui ont fait de ces médecins des criminels.

### Dans la légalité

Lorsque le Dr Bayle a repris ses notes pour préparer le colloque, après un laps de temps de vingt ans, la lecture de son propre rapport lui a paru presque insoutenable.

En parlant maintenant devant ce public d'anciens déportés, dans une salle du Centre de droit comparé de la rue Saint-Guillaume, le Dr Bayle revoit un à un ces sinistres personnages dont les actes et les propos laissent l'imagination accablée et qui se racontent à lui avec un naturel et une absence d'émotion qui portent l'horreur à son comble : le Dr Hoven de Buchenwald, par exemple, tentait d'expliquer au Dr Bayle comment une simple injection d'air tuait rapidement les détenus lorsque, soudain, dans le feu de l'explication, il s'écria : « Tenez, docteur, amenez-moi demain un condamné, je vous montrerai comment je faisais. »

Un jeune chirurgien S.S., le Dr Fischer, assistant du professeur Gebhardt, avait prélevé, à Ravensbrück, l'omoplate d'une jeune Ukrainienne en parfaite santé\* pour le greffer sur un malade de Gebhardt atteint d'un cancer. Il perdit l'année suivante son membre supérieur droit sur le front de Normandie. Le Dr Bayle lui demanda s'il ne voyait pas là un signe du destin. Le Dr Fischer rit de bon cœur.

Au procès, l'interrogatoire du professeur Gebhardt \*\* a duré huit jours ; pendant huit autres jours, il y eut un long contre-interrogatoire. Ce procès intervenait après deux ans de captivité au cours desquels Gebhardt avait

\* Elle succomba dans la nuit.

\*\* Le professeur Gebhardt, de renom international était titulaire de la chaire de clinique chirurgicale à la Faculté de Berlin. Il dirigeait la clinique de Hohenlychen, à 12 km de Ravensbrück, où étaient soignés les grands du régime et des personnalités étrangères. Il avait pris l'initiative des séries d'expériences de Ravensbrück.

4P4616

éte amené à parler avec abondance, tant au juge d'instruction et à son avocat qu'au Dr Bayle. Or, à aucun moment, il ne sembla concevoir qu'il avait commis des crimes. A ses yeux, il avait servi la science, dans le cadre de la loi, avec les autorisations régulières du ministère de l'Intérieur, et il avait toujours rendu compte de ses travaux à ses confrères, notamment à l'Institut d'Hygiène de Berlin.

### Protéger la race

Le caractère légal et officiel des expériences des camps de concentration a été souligné ensuite par un jeune chirurgien français, le Dr Ternon, qui vient d'écrire un ouvrage sur la médecine nazie.

Le Dr Ternon précise que dès 1933, en Allemagne, la médecine civile passa sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. La mission du médecin allemand devait être désormais essentiellement de protéger la race. Le médecin devenait avant tout le « soldat biologique de la nation ». L'homme sain l'emportait sur l'homme malade qui n'était qu'un élément de dégradation de la race. Un Institut d'Hygiène raciale fut créé et, à l'Université, l'enseignement de l'hygiène raciale devint obligatoire.

La première loi de stérilisation des hommes et des femmes atteints de maladies héréditaires date du 14 juillet 1933. On assista aussitôt à une débauche de découvertes de maladies héréditaires. 3 à 400.000 sujets allemands devaient être victimes de cette loi.

En novembre 1939, un décret, tenu secret, obligea les psychiatres allemands à éliminer leurs malades incurables, hommes, femmes et enfants. Un psychiatre fit mourir ses petits malades par la faim. Les premiers essais de chambre à gaz furent faits sur les aliénés. Mais sous la pression de l'opinion publique et des Eglises, la « loi d'euthanasie » fut bientôt suspendue.

### Cobayes humains

Les expériences dans les camps de concentration commencèrent pendant la guerre, avec un corps médical déjà très affaibli moralement. Elles faisaient l'objet de communications orales et de rapports écrits. Si quelques dizaines de médecins allemands seulement participèrent aux expériences, les 40.000 médecins du Reich en connaissaient l'existence. Nombreux furent ceux qui vinrent témoigner spontanément à Nuremberg en faveur de leurs confrères accusés.

Une des survivantes des expériences sur les sulfamides, faite par le Dr Gebhardt à Ravensbrück, Mlle Iwanska, était présente dans la salle. Elle indiqua qu'elle était parmi les 74 jeunes Polonaises de 16 à 25 ans qui furent « opérées » entre août 1942 et août 1943. Aujourd'hui, 37 sont encore vivantes. 5 sont mortes immédiatement, 6 ont été exécutées ; les autres sont mortes de « maladie » à leur retour de captivité. En mars 1943, les jeunes filles convoquées à l'infirmière ont essayé de résister, d'autant plus qu'entre-temps elles avaient réussi à faire passer des rapports à l'extérieur du camp jusqu'en Pologne, en France, en Angleterre et au Vatican. Mais elles apprirent, encore au camp, que leur rapport n'avait pas été pris au sérieux.

Après leur tentative de refus des « opérations », toutes les détenues furent enfermées dans le bloc, sans lumière et sans nourriture, pendant quatre jours. Après quoi, les jeunes filles désignées furent prises de force et opérées, non à l'infirmière, mais au cachot.

La conclusion de cette première journée peut être trouvée dans certaines observations inquiétantes faites par le Dr Bayle lors des procès de Nuremberg : il avait vu arriver en Allemagne nombre de médecins de tous pays qui montraient, à l'endroit des expériences sur des êtres humains, une curiosité de mauvais aloi. Un des médecins experts du tribunal n'a-t-il pas été impliqué récemment dans une vilaine affaire d'expérimentation humaine aux

U.S.A. ? En outre, a dit M. Brille, journaliste ancien déporté qui avait en début de séance longuement présenté le contenu du livre du Dr Bayle, « la pensée d'Hitler peut vivre,

sourdre et puis se réveiller sous le manteau d'un autre fanatisme, né de l'accouplement du racisme et du nationalisme, ou de l'instinct de puissance de la conquête idéologique ».

## Deuxième Journée

La deuxième journée du « colloque » surprit par son changement de décor : sous les lambris dorés de la fastueuse salle de la Cour de Cassation, au Palais de Justice, des personnages éminents étaient enfouis dans de hauts et solennels sièges de boiseries anciennes. Par les hautes fenêtres, on apercevait la Seine, indifférente aux troubles des humains.

### Greffes du cœur en série

C'est pourtant un trouble assez profond qui a saisi l'opinion publique lorsque, après la première transplantation cardiaque du Cap, une véritable épidémie de greffes du cœur s'est répandue dans le monde. Le Pr Graven, juge à la Cour de Cassation de Genève et président de l'Association internationale de Droit pénal relève ceci : « Chaque fois qu'on aborde une nouvelle étape du développement des sciences, l'apparition de techniques trop audacieuses et surprenantes ou leur application dans des circonstances où à des fins qui sont ou paraissent choquantes, touchant chacun de ces domaines, peuvent ébranler, parfois totalement remettre en question, le problème de l'expérimentation médicale. »

Les médecins expérimentateurs sont conscients de ce malaise. Eux-mêmes ne sont d'ailleurs pas toujours à l'aise dans les actions de plus en plus hardies qu'ils entreprennent. Il leur arrive de souhaiter être protégés par une législation à la fois claire et souple. Mais, en même temps, ils redoutent les effets paralysants d'une juridiction trop serrée.

### Quelle garantie pour le malade ?

Le Pr Michel Conte, de l'hôpital Saint-Antoine, parlant des essais thérapeutiques que l'on est bien obligé de faire dans les hôpitaux, reconnaît qu'il serait en principe plus satisfaisant de n'agir qu'avec le consentement du malade. Mais, dans la pratique, les malades sont « souvent des sujets frustes, qui auraient beaucoup de peine à comprendre les mobiles de ces essais ». En outre, l'annonce de l'essai d'un nouveau médicament risque de provoquer chez eux une série de réactions émotives imprévisibles et de compliquer beaucoup nos essais thérapeutiques. Enfin, il nous faudrait expliquer aux malades la nature de la maladie dont ils sont atteints, son caractère incurable par les méthodes usuelles — cancer par exemple — pour les diverses chimiothérapies que nous mettons continuellement en œuvre depuis quelques années. »

Ainsi, dit encore le Pr Conte, « des essais thérapeutiques, nous en effectuons tous les jours et nous ne prévenons pas toujours les malades exactement. C'est un point délicat sur lequel la discussion reste ouverte ».

De toutes façons, on n'expérimente jamais sur l'homme sain. C'est à l'animal que l'on inocule des maladies pour étudier leur traitement.

Aux Etats-Unis, cependant, pendant la guerre, des injections de virus ictériques à des objecteurs de conscience consentants ont permis des progrès impossibles autrement. Mais ces procédures sont sévèrement jugées.

En France, la mise en circulation d'un nouveau médicament est soumise à une série de garanties qui donnent satisfaction. Mais qui peut connaître les imprévisibles accidents ou intolérances qui, dans tel cas particulier, peuvent se déclencher ?

« La seule garantie réelle — et encore toute relative —, dit en terminant le Pr Conte, « reste l'indépendance et la conscience des médecins responsables. »

### Conscience et Responsabilité

La conscience du médecin, la responsabilité qu'il assume finalement seul dans l'urgence ou la nécessité des interventions, telles sont les deux notions fondamentales autour desquelles le débat va se cristalliser. Les hommes de loi et les autorités morales présentes vont faire valoir que conscience et responsabilité sont des notions sujettes à trop d'interprétations et de variables — selon les époques, les individus, les conceptions philosophiques ou idéologiques, etc. — pour constituer seules les barrières dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont nécessaires.

Le Pr Hamburger, de l'hôpital Necker, entre résolument au cœur du problème : si la première greffe réussie du rein date de 1962, elle avait été précédée de nombreux échecs. C'est en « condamnant » les premiers greffes que l'on a pu sauver les suivants. En son âme et conscience, le Pr Hamburger estime que les hommes de science ont le droit de « condamner » des hommes malades qu'ils ne savent pas guérir, pour essayer une nouvelle thérapeutique qui, si elle a toute chance de n'être pas efficace à son coup d'essai, se perfectionnera à l'usage et finira par sauver d'autres malades.

Le Pr Lenrière, cardiologue, qui a une conception moins ensembliste du monde des malades, ne partage pas l'assurance du Pr Hamburger : quand peut-on être absolument sûr d'avoir épousé toutes les possibilités thérapeutiques avant d'envisager le risque considérable d'une transplantation cardiaque, par exemple ? Comment peut-on affirmer que tel malade n'a plus que tant de semaines ou de mois à vivre, alors que le mystère de la mort ne cesse de déjouer nos calculs ?

### Une législation nouvelle

Lorsqu'il s'agit du prélèvement d'un rein ou d'un œil, il est relativement aisé d'obtenir du donneur le consentement éclairé, libre, désintéressé et révocable jusqu'au dernier moment qui est déjà devenu d'usage.

Mais, pour une transplantation cardiaque, deux difficultés majeures se présentent à la fois : l'obtention du consentement de la famille et la constatation de la mort irréversible.

La famille n'est pas facile à joindre rapidement. Quelle personne précise représente la « famille » ? N'y a-t-il pas des relations d'intérêt avec le donneur ?

En ce qui concerne la mort, les Prs Lhermitte et Muller estiment que le tracé plat à l'électro-encéphalogramme est un indice certain. C'est le critère qui a été adopté par une circulaire ministérielle de février 1968, mais la durée de ce tracé plat n'a pas été précisée.

Une circulaire plus ancienne, de 1955, interdit tout prélèvement sur :

- les victimes de crimes ;
- les victimes d'accident du travail ;
- les victimes de suicide ;
- les Musulmans.

Mais en dehors de ces textes épars et de décrets fort anciens, il n'existe en France aucune réglementation générale. Une législation déjà en usage dans certains pays étrangers pourrait faciliter la tâche des médecins et sauvegarder les droits des individus : elle stipule que, en principe, tout citoyen est donneur d'organe après sa mort, à l'exception de certaines catégories et de certains individus, en ayant fait simplement la demande et porteurs d'une carte le précisant.

## Dire la vérité au malade

En dehors du domaine des greffes, les doyens Savatier et Vedel ont posé le problème de la date de la mort, les médecins ayant parfois le pouvoir de l'avancer ou de la retarder de quelques jours. Cette date peut avoir des conséquences juridiques importantes.

D'autre part, les médecins n'aiment pas dire à un malade qu'il est en danger de mort : cela peut être pour lui une souffrance supplémentaire et, ayant perdu tout espoir de guérir, il ne participe plus à l'effort du médecin pour le soigner, précipitant par là sa propre mort. A cela, les juristes répondent que, si, dans certains cas, il peut être un devoir d'humanité de cacher à un malade sa mort prochaine, il ne faut pas perdre de vue que tout homme a d'abord le droit de connaître la vérité. La connaissant, un malade peut faire, par exemple, un geste suprême qu'il avait toujours réservé pour la fin de sa vie.

L'abbé Oraison et le pasteur Jean Bosc sont venus dire que, dans la mesure où un malade croit que la mort est l'entrée dans une vie nouvelle, il tient expressément à ce que sa mort soit un acte vécu avec le maximum de conscience et d'intensité. Il a droit à la vérité\*.

Le Pr Piédelièvre cite cependant des cas où le devoir absolu du médecin est de cacher la vérité.

Le pasteur Jean Bosc est revenu sur la notion de conscience du médecin dans une société en profonde mutation comme la nôtre. La conscience du médecin en matière d'avortement ou de contraception, par exemple, est-elle la même aujourd'hui qu'il y a seulement trente ans ? La conscience du médecin S.S. des années 40 en Allemagne est-elle la même que celle du professeur de la Faculté de Bonn en 1969 ?

Le Pr Graven tente de préciser les problèmes en orientant l'assemblée vers la définition d'un Droit qui, « loin de freiner les découvertes de la science, aplanirait certains obstacles, en établissant une distinction entre « l'acte thérapeutique » et « l'acte coupable », en déterminant les critères clairs et sûrs, en définissant les conditions et les limites du premier et la sanction et les suites juridiques du second ».

## Conclusion

Pour le simple mortel qui a assisté à ces deux journées d'études, malade ou bien portant en sursis, la perplexité est grande.

S'il a pu être rassuré par des propositions sur lesquelles l'accord s'est fait spontanément, telles que :

— on n'expérimente pas sur l'homme sain ;  
— on n'expérimente pas sur un homme privé de liberté, même avec son consentement ;

— on n'expérimente pas sur l'homme pour faire de la recherche fondamentale ;

il a été impressionné par l'image qu'ont donnée les médecins du malade d'hôpital : un être mineur que l'on traite comme tel en le maintenant assez largement dans l'ignorance. Tout se passe comme si la maladie et ses problèmes techniques préoccupaient plus le médecin que le malade lui-même.

L'homme de loi, au contraire, dans son souci de prendre en considération la personne du malade, l'intégrité de l'individu et les droits sacrés qui sont les siens, a tendance à perdre de vue que l'action de l'expérimentateur médical a pour but final, lui

\* Ceci nous a rappelé le vœu le plus cher d'une de nos camarades de captivité, déjà âgée, la mère de Germaine Tillion, qui traversait les épreuves de Ravensbrück avec un merveilleux sourire : que Dieu lui fasse la grâce de se voir mourir. Elle fut, hélas ! comblée. Elle mourut debout, tassée avec ses compagnes dans la chambre à gaz de Ravensbrück.

# A la mémoire de Jean Cavaillès



Ceux qui se sont réunis, le 30 mai, dans l'église réformée du Luxembourg pour rendre hommage à la mémoire de Jean Cavaillès et méditer sur son destin, à la faveur d'une musique admirablement choisie et exécutée, ont eu toute la soirée l'impression exaltante, dans une époque où tant de gens « aspirent à descendre » de rester constamment sur les hauteurs. Tant est puissant le rayonnement d'un homme exemplaire vingt-cinq ans après sa mort.

En entendant dépeindre par le pasteur Raymond Leenhardt d'abord, puis par le pasteur Pierre Bourguet, ce jeune professeur, fils d'officier, d'éducation huguenote, secret et cordial à la fois, impénétrable et pourtant sensible, ce mathématicien philosophe entraîné par une volonté toujours tendue et cependant totalement dépourvu d'orgueil et d'ambition, j'éprouvais l'égoïste regret de ne l'avoir pas connu et aussi le regret plus profond que notre université si troublée ait été privée d'un homme de cette valeur. Non que l'université manque d'hommes de valeur, mais celle dont je veux parler est cette valeur particulière, cette valeur humaine qui, si haute que fût chez Jean Cavaillès celle du savant, la dépassait encore.

Lui qui, au milieu de tous ses travaux trouvait le temps de s'occuper de ses jeunes étudiants, qui, malgré sa préférence pour la solitude et le silence, était poussé vers eux par son besoin de compréhension humaine

---

aussi, la sauvegarde des hommes. Si le colloque du 8 mars a fait apparaître que les optiques des hommes de loi et des hommes de science n'étaient pas aisément conciliaires, il a au moins mis en lumière que c'est au rapprochement des points de vue différents sur une même préoccupation finale qu'il faut arriver. Car les événements vont vite.

Le Pr Graven a tracé en terminant la voie à suivre : « Il incombe aux hommes de loi de faire évoluer rapidement la législation, d'élargir ses horizons, et de la faire se développer parallèlement aux sciences pour ne pas paraître tout progrès en ligotant le médecin et le savant dans la toile d'araignée des circulaires et des routines. La rançon de la grande liberté laissée aux médecins par de tels textes serait une définition très précise des abus possibles et leur sanction impitoyable. »

ANISE POSTEL-VINAY.

et qui leur donnait sans le chercher l'exemple de vertus si rares aujourd'hui : la rigueur de la pensée, le renoncement de soi et le désintéressement, comment ne l'auraient-ils pas respecté et aimé ? Quelle influence n'aurait-il pas eue, lui qui, la guerre venue, leur enseigna « d'un même geste la contemplation et l'action » ?

Quoi de plus révélateur, à cet égard, que la façon dont il met à profit sa captivité à Montpellier. Le pasteur Jean Cadier, aumônier militaire dans cette ville, à l'époque, reçoit en octobre 1942 une carte disant : « Je suis à la prison militaire... et je désire sentir autour de moi la présence de l'Eglise ». La signature ne lui est pas inconnue, il sait que Jean Cavaillès et Christian Pineau ont été arrêtés après l'échec d'une tentative d'embarquement pour l'Angleterre. Il se rend à la prison. Quand un garde lui amène le prisonnier, tête rasée, dans une salle de garde où des soldats, hélas français, bavardent, plaisantent et vocifèrent en fumant et en crachant, il est frappé « par le regard de ces yeux magnifiques dans ce dépitement imposé ». L'entretien s'établit au milieu du vacarme. « Nous parlions à mi-voix, lissons l'Ecriture, étions proches. »

Avant de partir, le pasteur lui demanda s'il voulait des livres. Oui, il aurait aimé avoir le *Nouveau Testament* et la *Logique de Hegel* dans l'édition de Berlin. En exprimant ce désir, il ne pensait pas seulement à lui, il savait que la lecture des *Psalmes* réconforterait ses camarades d'infortune israélites. Le pasteur apporta les livres (la *Logique* de Hegel dans l'édition de Berlin, introuvable ailleurs, fut prêtée par la Bibliothèque de Montpellier). Et le prisonnier put reprendre sa méditation « en compagnie des grands esprits qui avaient nourri son intelligence et son cœur ». Il put mener à bien son traité : *Sur la logique et la théorie dans la science*, qu'ilacheva au camp de Saint-Paul-d'Eyjaux. Après quoi, il s'évada, montrant ainsi la corrélation parfaite, chez lui, entre la vie spéculative et l'action.

Je voudrais être capable de rendre compte de l'exposé, sans aucun doute remarquable, de M. Ricœur, doyen de la Faculté de Nanterre, concernant l'œuvre philosophique de Jean Cavaillès. Je ne suis malheureusement pas de taille, mais les paroles que prononça M. Georges Canguilhem devant les étudiants de la nouvelle faculté des Lettres de Strasbourg, à l'inauguration de l'amphithéâtre Jean Cavaillès, me paraissent résumer assez bien pour l'auditeur non averti ce que cette œuvre apportait d'étonnement neuf :

« Cavaillès, disait-il, a assigné, vingt ans à l'avance, la tâche que la philosophie est en train de se reconnaître aujourd'hui : substituer au primat de la conscience vécue ou réfléchie le primat du concept, du système ou de la structure. Et il se trouve que ce philosophe, qui ne croit pas à l'histoire au sens existentiel, réfute par l'action qu'il mène en se sentant mené, par sa participation charnelle à l'histoire et par sa mort historique, l'argument existentialiste de ceux qui cherchent aujourd'hui à discréder ce qu'ils appellent le structuralisme en le condamnant à engendrer, entre autres méfaits, la passivité devant l'accompli. »

« D'ordinaire, pour un philosophe, entreprendre d'écrire une morale, c'est se préparer à mourir dans son lit. Mais Cavaillès, au moment même où il faisait tout ce qu'on peut faire quand on veut mourir au combat, composait une Logique. Il a donné ainsi sa morale, sans avoir à la rédiger. »

Remercions Gabrielle Ferrières et son mari de nous avoir permis de partager avec eux ces moments d'intense émotion et de nous sentir, nous aussi, l'espace d'un soir, frères et sœurs de Jean Cavaillès.

J. R.

# Yougoslaves, mes amis

*Au retour d'un pèlerinage à Ravensbrück, notre camarade Raymonde Duponchelle, présidente de la section chatelleraudaise de l'Alliance française, a effectué pour la cinquième fois un séjour à Ljubljana, capitale de la République fédérée de Slovénie, en Yougoslavie.*

*C'est à Ravensbrück qu'elle avait noué les premiers liens d'amitié avec les déportées de la Résistance slovène, liens qui n'ont fait que se fortifier après la guerre, grâce à l'action de l'Alliance française de Poitiers-Chatelleraud qui organise des manifestations d'amitié, des échanges familiaux, culturels et artistiques avec Ljubljana. Reçue avec enthousiasme par ses anciennes camarades et par des personnalités francophiles de Slovénie, Raymonde Duponchelle raconte ci-dessous son voyage.*

« Revenant des lieux où se nouèrent, dans la douleur et l'espérance, des liens de sympathie indissolubles et d'amitié, j'éprouve le besoin d'évoquer la récente visite que je fis aux «sœurs» yougoslaves qui connurent avec nous, les tortures de la déportation.

« C'est en Slovénie, la région la plus occidentale de la Yougoslavie, que se trouvent la plupart d'entre elles. Elles ont l'habitude de fêter, le 28 avril, l'anniversaire de leur libération et se réunissent à Ljubljana, ville principale de la Slovénie.

« J'arrivais donc à Ljubljana, quelques jours avant cette date par un magnifique après-midi d'avril. Ljubljana est une aimable ville que je revois toujours avec plaisir et dont, à chaque de mes passages, je constate le progrès mais qui, au pied du vieux château qui la

domine, garde, avec ses vieux quartiers, ses squares ombragés et son beau parc un charme tout particulier.

« A défaut d'une salle de réunion, mes amies slovènes ont à leur disposition pour cette soirée du souvenir, une jolie pièce, dans un agréable restaurant de la ville. Un peu avant l'heure fixée, l'essaim bruyant et joyeux de mes anciennes codéportées se fait entendre. Peu d'entre elles sont averties de ma venue ; pourtant, dès mon entrée, ce n'est qu'un cri : « Raymonde est là ! Raymonde est venue ! Quelle bonne surprise ! ».

Déjà, l'atmosphère est cordiale. Cinq ou six ans ont passé depuis ma dernière visite, et j'essaie de mettre un nom sur chaque visage ; voilà Micha, que les ans semblent épargner, toujours coquette et pimpante, et son amie Justi, calme comme jadis, et qui ne vieillit pas, elle non plus. Voilà Menda qui, au temps des sombres jours de camp, relevait notre moral et arrivait même à nous faire rire de bon cœur par ses numéros comiques. Voilà Berna, qui est venue de loin.

« Rosy se fait le porte-parole de toutes et, avec les fleurs qu'elle m'offre, prononce à l'impromptu, une petite allocution de bienvenue. J'ai auprès de moi des interprètes : cependant, même sans leur secours, je comprendrais ce que ces quelques mots veulent dire : soyez la bienvenue parmi nous, amie française, et dites en France qu'on n'a pas oublié combien nous avons souffert pour la même cause, celle de la liberté et de la fraternité entre les peuples »...

« La réunion se poursuit assez tard. Le diapason monte : on s'appelle, on s'interroge ; la conversation prend tantôt un tour général, tantôt particulier. Des amies slovènes, prises dans l'engrenage du travail, de la famille, des enfants, voire des petits-enfants n'ont guère pour la plupart, l'occasion de se voir. Aussi, attendent-elles chaque année cette soirée d'anniversaire qui les réunit.

« Nous nous quittions avec des vœux et des promesses : « Vous reviendrez Raymonde ? Il faut revenir ! Il faut revenir !... ».

## Relations culturelles

« L'ancienne déportée, la résistante n'oublie pourtant pas qu'elle est présidente de l'Alliance française de Chatelleraud. Je m'intéresse évidemment à ce qui touche aux relations culturelles avec la France. Je savais déjà qu'il existe à Ljubljana une importante section française à la Bibliothèque Universitaire et Populaire de la ville. Cette section est fort riche et on y trouve des ouvrages d'études aussi bien que des romans, des livres pour la jeunesse. Elle est sans cesse enrichie et tenue à jour par des envois de l'Institut français de Zagreb, du gouvernement français, etc.

« Je connaissais également la Société franco-yougoslave, c'est-à-dire sa section slovène. J'ai eu cette fois, l'agréable surprise de trouver magnifiquement installé, un Centre culturel français dont les multiples activités promettent beaucoup. Sous la direction d'un jeune pro-

fesseur dynamique, M. Jean-Charles Lombard, bibliothèque, salle de lecture et salle de travail, séries de conférences et de films documentaires, prêts de livres et de disques, petites expositions d'art ou d'histoire, tout fonctionne pour le mieux. Étudiants, professeurs, artistes ou simples particuliers francophones, tous se sont réjouis de l'ouverture de ce cercle, d'ailleurs inauguré par l'Ambassadeur de France à Belgrade, en octobre 1967. M. Lombard me reçoit avec beaucoup d'amabilité, me parle de ce qui qui a été fait et de ce qui reste à faire. On aime la France à Ljubljana, dans cette ancienne capitale des provinces illyriennes où Napoléon fait un peu figure de libérateur, puisqu'il donna aux Slovènes le droit d'enseigner leur propre langue dans leurs écoles ! Evidemment, avec la fin de la domination française, l'Autriche reprit ses droits et les Slovènes retombèrent sous la férule autrichienne. La langue française, bien que dépassée par l'anglais prend, dans les lycées, une place toujours plus importante.

« Les personnes qui nous ont fait l'honneur de nous rendre visite à Chatelleraud nous gardent aussi leur bon souvenir. M. Cernej, ancien ambassadeur de Yougoslavie à Paris et qui réside actuellement à Ljubljana, vient me dire que le nom de notre ville évoque pour lui quelque chose d'agréable dans sa carrière diplomatique.

« Je pourrais citer encore bien des noms : journalistes, artistes, qui sont venus parmi nous et sont heureux de rappeler les souvenirs de leur séjour.

« Mais je ne saurais passer sous silence le nom de l'Octette slovène que nous avions eu le grand plaisir d'entendre il y a quelques années. Durant ma dernière visite à Ljubljana, le hasard m'a bien servi. J'ai pu assister à un concert donné dans l'Atrium de l'Hôtel de Ville de Ljubljana. Même si, pour des raisons inévitables (décès, maladie), la composition de l'Octette a changé, elle retrouvera certainement cette plénitude d'harmonie qui lui a toujours assuré de si grands succès.

« Je voudrais que ces quelques notes sur mon récent séjour à Ljubljana disent dans leur brièveté et leur simplicité toute l'émotion que j'ai éprouvée, comme Française, comme résistante, dans ce petit coin de terre yougoslave, chez ce petit peuple slovène qui, pendant des siècles a lutté, d'abord pour garder son entité, et plus tard pour se libérer tout à fait.

« Au revoir, amies et amis slovènes. Au revoir Ljubljana, au pied de ton château !... »

Raymonde DUPONCHELLE.

## INFORMATION

Notre amie d'Amérique Caroline Feriday nous a fait part de l'offre généreuse qu'elle a reçue de l'Institut d'Education Internationale de New York.

Elle concerne une bourse d'études pour une ou un étudiant français en arts (enfant d'ancien résistant) créée par Mrs. Lindsley, à la mémoire de sa fille Leonora Lindsley, attachée à la II<sup>e</sup> D.B. et tuée à Berchtesgaden le dernier jour de la guerre.

Pour l'année en cours, cette bourse comprend le paiement des frais d'avion Paris-New York, des cours et des frais d'une année d'études à Yale et une indemnité pour les frais de nourriture, de logement et imprévus.

Nous vous serions reconnaissantes de nous signaler celui ou celle de vos enfants susceptibles de bénéficier de cette bourse.



Ljubljana, capitale de la Slovénie

# Un psychiatre déporté témoigne, par Viktor Frankl

Nous devons à Edith Mora et à François Grunewald la traduction d'un très beau livre qu'aucune déportée ne lira sans émotion, *Un psychiatre déporté témoigne*. L'auteur, Viktor Frankl, est un des plus célèbres psychiatres européens, professeur à la Faculté de médecine de Vienne, président de la Société médicale autrichienne de psychothérapie. « Cet éminent praticien, écrivent les traducteurs, se double d'un théoricien, créateur d'une psychothérapie nouvelle nommée par lui « Logothérapie » et qui est, d'ores et déjà considérée comme constituant la troisième école viennoise de psychiatrie (après celle de Freud et d'Adler).

Aujourd'hui, à 62 ans, le Dr Frankl a écrit quinze ouvrages, traduits dans une dizaine de langues, mais pas encore en français, à part le petit livre dont nous vous entretenons aujourd'hui et dont l'édition de poche, atteint aux Etats-Unis le million d'exemplaires.

« Cette œuvre imposante, éminemment scientifique, écrivent encore les traducteurs, nous semble tout entière comme posée sur ce petit livre paru en 1945, ce menu fragment autobiographique qui contient, en lui, déjà vivants, tous les grands ouvrages qui allaient successivement venir au jour. »

Le Dr Frankl, en effet, a basé sa psychothérapie nouvelle sur une analyse existentielle bien éloignée de celle de Sartre, puisque la liberté, pour lui, ouvre sur la responsabilité, et son existentialisme spirituel, pourrait-on dire, conduit tout naturellement à une morale. Il distingue le spirituel du psychique et décrit le « vide existentiel » de l'être humain qui n'a pas trouvé en lui la volonté de donner une signification à sa vie — volonté s'entendant dans un sens très large. Et c'est au cours de ses épreuves même qu'il précise cette notion de « volonté de signification » dont la frustration,

selon lui, entraîne autant de névroses que la frustration sexuelle.

Dans un autre ouvrage, il raconte :

« Lorsqu'il me sembla, au camp, que ma mort n'était plus qu'une question de jours, je fus d'abord désespéré à la pensée que mon manuscrit *Aerstliche Seelsorge* (littéralement, « Soins médicaux pour l'âme »), perdu à Auschwitz, ne pourrait plus être publié. Il m'était ainsi demandé de renoncer à l'espoir d'en faire une deuxième rédaction et, dans la situation présente, cela signifiait que je devais lutter jusqu'à implanter en moi cette conviction : Que vaudrait une vie dont le sens dépendrait complètement de la publication ou de la non-publication d'un livre ?... Il devenait clair, pour moi, bien que je le ressentisse très douloureusement, que le sens de la vie est tel qu'il se réalise même dans l'échec. »

Viktor Emil Frankl, qui avait 16 ans lorsqu'il écrivit une étude sur *l'Origine des mimiques d'affirmation et de négation*, étude que Freud jugea si remarquable qu'il la publia dans le *Journal International de Psychanalyse* et qui fut à l'origine d'une longue correspondance entre cet adolescent si précocement doué et le fondateur de la psychanalyse, devint rapidement un médecin en vue qui se consacra plus particulièrement aux malades psychologiquement tourmentés et candidats au suicide. Mais après l'Anschluss, il ne put plus occuper de hautes fonctions, sinon à l'Hôpital Rothschild de Vienne, réservé aux Juifs. Bientôt, il fut déporté à Auschwitz, puis plus tard dans deux dépendances de Dachau. Là, il se porta volontaire pour être médecin d'un baraquement de typhiques. Il fut donc un de ces « médecins de l'impossible » dont parle Christian Bernadac dans son livre qui fait pendant aux « médecins maudits ».

Au retour, le Dr Frankl ne retrouva que sa sœur. Sa femme, ses parents, son frère avaient disparu à Auschwitz. Dans le sobre récit de son expérience concentrationnaire, il a voulu — et su — prendre une distance toute scientifique avec son aventure personnelle comme avec celles de son entourage. Il observe et trie des conclusions d'un intérêt général sur la vie et la psychologie du déporté. Mais, derrière ce détachement apparent, cette objectivité qui authentifie le témoignage, se cache un esprit de profonde charité, et le style, volontairement dépouillé, n'en a que de plus pures résonances.

Il demeure l'homme qui a été capable, ainsi que le souligne les traducteurs, « de transformer les épreuves subies en expériences vécues ». Rien de plus significatif que ce passage que nous extrayons de son livre :

« C'est dans la manière dont un homme assume le destin auquel il ne peut se soustraire et, avec celui-ci, toute la souffrance que le sort lui inflige ; c'est dans la manière dont un homme prend sa souffrance « comme une croix » que s'ouvre là, pour lui, fût-ce dans les situations les plus pénibles et jusqu'à la dernière minute de sa vie, une multitude de possibilités de donner un sens à la vie. Et alors, un homme peut rester courageux, digne, capable de dévouement, ou bien, au contraire, dans cette lutte acharnée pour la conservation de sa vie, il peut oublier sa qualité humaine et devenir cette bête de troupe à laquelle nous a fait penser la psychologie du déporté ; alors, selon que l'homme a réalisé ou gâché les possibilités de valorisation que lui offrent sa situation de souffrance et un destin rigoureux, il donne, par là, la preuve qu'il était ou non digne de sa souffrance... »

Anne FERNIER.

## LE MOMENT DE PARLER

La journée avait été particulièrement dure. Peu de temps auparavant, à l'appel, avis avait été donné de tout ce qui serait, désormais, considéré comme acte de sabotage et, par conséquent, immédiatement puni de la pendaison. Sous un tel délit tombaient des faits comme : découper des bandes étroites dans nos vieilles couvertures (ce que nous faisions souvent pour nous improviser des guêtres) et même « voler » la moindre chose. Or, quelques jours auparavant, un détenu s'était introduit dans le silo à pommes de terre, pour prendre quelques kilos de patates. Le vol avait été découvert, et le « voleur » démasqué par les autres déportés. Lorsque les chefs du camp eurent vent de cette affaire, ils exigèrent qu'on leur livre le coupable, faute de quoi tout le camp aurait à supporter un jour entier de jeûne. Naturellement, les 2.500 camarades préférèrent jeûner plutôt que de livrer un des leurs à la potence.

Le soir de ce jour de jeûne, nous étions couchés dans notre « baraque enterrée », tous d'une humeur particulièrement sombre... Alors survint une contrariété supplémentaire : la lumière s'éteignit. Mais le responsable du block, un homme intelligent, improvisa une causerie sur ce qui était alors, pour tous, le plus grave sujet de préoccupation intérieure : le très grand nombre de camarades qui étaient morts ces derniers jours, tant de maladie que par suite de suicides. Il en vint à parler de ce qui était peut-être la véritable cause de ces morts, pour les uns comme pour les autres : le fait de « se laisser tomber soi-même » ; il souhaitait recevoir de nous des suggestions sur les moyens à employer pour protéger ceux dont on pouvait aisément prévoir qu'ils se

raient les prochaines victimes de cet abandon de soi — et il s'adressait à moi !

Je n'étais certainement pas d'humeur à donner des explications psychologiques, ni à faire une espèce de sermon pour exhorter mes camarades de baraque, avec recours aux bonnes paroles d'un médecin psychique » mettant en œuvre ce que l'on pourrait appeler la psychologie profonde de l'âme. Et puis, je grelotta de froid, j'avais faim, j'étais abattu, irrité ; et me voilà obligé de surmonter tout cela pour profiter de cette occasion unique, car cette exhortation était vraiment alors plus nécessaire que jamais.

### Soins médicaux pour l'âme

Je commençai donc, en usant de cette consolation de pacotille : que notre situation actuelle, dans l'Europe de la seconde Guerre mondiale et dans ce sixième hiver de guerre, n'était pas la pire — et de loin ; je comptais ainsi, dès le début, sur un effet de contraste que je pourrais utiliser. Je disais ensuite comment il appartenait à chacun de nous de se demander ce qu'il avait donc perdu d'irremplaçable — et je voulais faire entendre par là qu'en vérité ce n'était, pour la plupart d'entre nous, pas grand-chose : pourvu que l'on soit en vie, on avait des raisons d'espérer.

Santé, bonheur familial, qualités professionnelles, fortune, position sociale — tout cela, ce sont des choses, disais-je, qui peuvent se remplacer, que l'on pourra, éventuellement, retrouver ou reconquérir. Mais nous conservons encore nos os intacts ! Malgré tout ce qu'on a dû supporter ces derniers temps, cela pourrait bien avoir encore une valeur utile pour l'avenir !

Et je citai Nietzsche : « Ce qui ne m'anéantit pas me rend plus fort. » Puis je continuai en parlant de l'avenir : « Quiconque est au courant de notre situation pourrait la croire déespérée... ».

Je reconnaissais, évidemment, que chacun de nous, ou presque, pouvait compter comme infime la probabilité qu'il avait de survivre : bien que l'épidémie de typhus ne régnât pas encore dans le camp, j'estimais qu'à mon avis cette probabilité ne serait que de 5 %. Et j'osais le leur dire ! J'ajoutais, en effet, qu'en ce qui me concernait, pour ma propre personne, il ne me venait absolument pas à l'idée de jeter le manche après la cognée, car nul ne connaît l'avenir, nul ne pouvait savoir ce que lui apporterait l'heure suivante : bien que nous n'ayons rien à attendre de décisif des événements militaires pour les jours prochains, qui pouvait, mieux que nous avec notre expérience de déportés, savoir que souvent s'offre subitement quelque chance inespérée, pour un au moins, entre tous : chance inespérée d'être compris dans un convoi partant vers un commando exceptionnel où les conditions de travail sont particulièrement avantageuses — ou toutes autres chances du même genre, qui représentent (oui, c'est comme ça !) tous les désirs et le « bonheur » suprême du déporté.

### La richesse intérieure

Je ne me bornai pourtant pas à parler de l'avenir, tout entouré d'une bienheureuse obscurité, et du présent, avec toute sa souffrance ; je parlai aussi du passé — de toutes ses joies et de cette lumière qu'il projette encore sur les ténèbres de nos jours. De nouveau, je citai, pour éviter de faire une espèce de sermon à

partir de mes propres paroles, ces mots du poète :

*Ce que tu as vécu  
nulle puissance au monde  
ne peut te le ravir.*

— Ce que nous avons vécu dans la plénitude de notre vie passée, ce que nous avons réalisé dans la plénitude des événements vécus, cette richesse intérieure, ni personne ni rien ne peuvent plus nous la prendre ! Et non pas seulement ce que nous avons vécu, mais également ce que nous avons fait, ce que nous avons pensé de grand, et ce que nous avons souffert... Tout cela, en le faisant entrer dans le réel, nous l'avons sauvé, définitivement. Et même si c'est du passé ; car, dans le passé, justement, cela est fixé et assuré pour toute l'éternité ! Etre passé, c'est aussi un mode d'être — et peut-être le plus sûr.

Je parlai ensuite des multiples possibilités de remplir sa vie en lui donnant un sens. J'expliquai à mes camarades (ils étaient tous allongés, silencieux, ne bougeant presque pas, laissant tout au plus échapper, de temps à autre, un profond soupir...) que la vie humaine a toujours, et dans toutes les circonstances, un sens, et que ce sens infini de l'existence inclut encore le souffrir et le mourir, la misère et la mort. Je suppliai ces pauvres diables, qui m'écoutaient attentivement, là, dans l'ombre épaisse de la baraque, de regarder les choses en face, et le tragique de notre existence en face, et de ne pas désespérer pour autant, mais, bien au contraire, en prenant conscience que même s'il n'y avait, dans notre lutte, aucune chance de succès, elle n'en conservait pas moins toute sa signification et toute sa dignité : de garder courage, enfin !

Sur chacun de nous, leur disais-je, quelqu'un, en ces heures graves, abaisse son regard, avec des yeux exigeants : un ami ou une femme, un vivant ou un mort — ou un dieu. Et il attend de nous que nous ne le décevions pas, que nous acceptions de souffrir ou de mourir, non pas en misérables, mais fièrement.

### Un pacte avec le ciel

Pour finir, je parlai de notre sacrifice : lui a toujours un sens ! Du fait de son essence même, le sacrifice doit être fait, en ce monde — notre monde de réussite — à la condition, tacite, de n'y rien gagner ; et cela est vrai, qu'il s'agisse de se sacrifier à un idéal politique, ou, pour un homme, d'offrir en sacrifice sa propre vie pour celle d'un autre. Naturellement, un croyant — au sens religieux du mot — comprend cela facilement ; et je le leur disais. Puis je racontais l'histoire de ce camarade qui avait, au début de son internement au camp, offert au Ciel ce pacte : que sa souffrance et sa mort puissent épargner à l'être humain qu'il aimait par-dessus tout, une mort affreuse. Pour cet homme, souffrir et mourir n'était pas dénué de sens ; c'était au contraire devenu, sous forme de sacrifice, riche d'un sens profond. Il refusait de souffrir et de mourir sans que cela eût une signification — et sans une signification, nous ne le voulions pas non plus !

Donner cet ultime sens à cette vie — la nôtre, là, dans cette baraque du camp — et à ce moment, dans cette situation pratiquement sans issue : c'est la tâche que je m'étais assigée, en utilisant la parole.

Que mon effort ait été couronné de succès je l'appris, et assez vite. Bientôt, l'ampoule électrique se rallumait à la poutre de la baraque, et je voyais les formes misérables de mes camarades venir se rassembler autour de ma place, avec des larmes dans les yeux, pour me remercier... Mais je dois avouer ici que je n'ai eu que trop rarement la force intérieure, comme ce soir-là, de m'élever jusqu'à un si haut contact d'âme avec mes compagnons de souffrance, et que j'ai certainement laissé échapper d'autres occasions, offertes par des circonstances extérieures.

Viktor FRANKL.

## VIE DES SECTIONS

### SECTION ALPES-MARITIMES

La réunion-goûter de printemps de l'A.D.I.R. a été une réussite et nos amies venues des environs et même de Menton sont toujours heureuses de se retrouver. Nous étions seize et avons pensé à celles, malades, qui se sont excusées.

La prochaine réunion d'automne aura lieu fin septembre ou début octobre à Nice, cette fois organisée par nos camarades niçois.

Que les nouvelles arrivées dans notre région se fassent connaître, afin de pouvoir être invitées à temps.

Françoise JAVELOT, « Les Heures Claires », 85, Bd Carnot, 06-Le Cannet - Tél. 39-83-93.

### SECTION LOIRET-CENTRE

Le dimanche 11 mai eut lieu la réunion de printemps de la section, cette fois en Loir-et-Cher.

Déjeuner à Blois organisé par nos amis Caubrières. Nous nous y retrouvions une vingtaine de la région d'Orléans, de Vendôme, du Loir-et-Cher. La perspective de la rencontre interrégionale au monument de Jean Moulin en Provence nous a privés de bien des Parisiennes, représentées cependant par notre fidèle amie de la section, Marguerite Mura, et par Catherine Goetschel l'après-midi.

Nous étions privées de nos camarades d'Indre-et-Loire retenues à leur congrès de l'U.N.A.D.I.F. et nous avons particulièrement regretté leur absence.

L'après-midi, M. et Mme Ferrières nous recevaient dans leur beau domaine verdoyant et accidenté où seul le chant des oiseaux peut troubler le sommeil. Réception pleine d'amitié et de cordialité où les unes se laissaient aller à un repos délicieux sur la terrasse, tandis que les autres, plus courageuses, découvraient les beaux arbres et les prés fleuris au bord de la Cisse.

### CARNET FAMILIAL

#### NAISSANCES

Valérie, première arrière-petite-fille de notre camarade, Mme Bauer, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Rhône. Lyon, 4 avril.

Vincent, deuxième petit-fils de notre camarade, Mme Dirksen, de Nice. 25 mars 1969.

#### MARIAGE

Le comte Alexis de Pourtalès, petit-fils de notre présidente-fondatrice, Mme Delmas, a épousé Mlle Béatrice de Rohan-Chabot, le 17 mai 1969.

#### DÉCÈS

Notre camarade Mme Berthier-Eisenberg a perdu son mari. Paris, le 19 mai 1969.

Notre camarade Mme Rémy a perdu sa belle-mère. Ambilly, le 23 avril 1969.

Notre camarade Mme Visciano est décédée. Paris, mars 1969.

### DÉCORATIONS

Par décret du 5 avril 1969, la Médaille militaire a été concédée, à nos camarades, Mmes : veuve Guérin Elia, née Cazeaux ; veuve Bonnamy, née Chameroy ; Chevalier Marie ; Weisse Marthe, née Doudot ; Husson Julie, née Hasdenteufel ; Baudron Marcelle, née Leclerc ; Staub Marie-Jeanne ; veuve Choimet Augustine, née Guillet.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme.

On se retrouvait ensuite sur la terrasse où M. Raymond Casas et un de ses compagnons nous retraçaient les activités des jeunes F.F.I. qui avaient pris la relève de nos réseaux de Résistance décimés par la Gestapo. Evocation très vivante des sabotages, des parachutages, de la lutte directe en 1944, au moment du repli des armées allemandes. Les bâtiments d'une ferme proche de Coulanges qui leur servait de refuge ayant été complètement rasés, il ne reste plus que les souvenirs précis des hommes ayant échappé aux arrestations, aux fusillades (décrits dans le livre : *La Résistance en Loir-et-Cher*).

Tout en écoutant ces récits, on fit honneur aux assiettes d'exquis gâteaux et, plus tard, à un buffet plantureux.

Comment vous remercier, chère Gabrielle ainsi que M. Ferrières pour cette bonne journée, pour ce merveilleux accueil ?

De nombreuses camarades étaient absentes, malades, opérées, en cure ou à des cérémonies de première communion, mais nous ressentions tout particulièrement l'absence de notre chère « Souris » de Bernard qui nous accueillit si souvent dans sa belle propriété de Nanteuil. Trop souffrante, sa fille dut rester auprès d'elle et ne put la représenter.

Meilleure santé à toutes et rendez-vous à notre réunion de septembre.

Marguerite FLAMENCOURT.

### SECTION ANJOU

Le dimanche 14 septembre prochain, la section de l'Anjou fera une sortie dans la Mayenne.

Le programme de cette journée sera, grossièrement, le suivant :

— Départ d'Angers le matin à 8 heures.

— Arrivée à Laval vers 10 heures, courte cérémonie, dépôt de gerbe au monument aux morts, éventuellement réception à la mairie de Laval.

— Messe à Evron à 11 heures.

— Banquet vers 13 heures à Sainte-Suzanne.

— Après le déjeuner, visite du château du Rocher avec l'accord de Mme la marquise de Chavagnac.

### RENCONTRE

#### INTERRÉGIONALE

Vous avez sans doute appris qu'en raison de la période électorale, l'inauguration du Mémorial Jean Moulin, à Salon-de-Provence, avait été reportée au dernier dimanche de septembre ou plus sûrement au premier dimanche d'octobre.

Notre rencontre est donc remise, très probablement, au samedi 20 octobre, mais l'itinéraire de notre promenade reste le même : Eyguières, Castelas-de-Roquemartine, Mas-de-Montfort, Maussane, déjeuner aux Baux-de-Provence, Les Antiques, Saint-Paul-de-Mausole, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières (maison de Jean Moulin), Orgon, Castelas-de-Roquemartine, Salon.

Prix du déjeuner et frais divers : environ 30 francs.

Chambres réservées dans des hôtels d'Aix-en-Provence, liaison Aix-Salon assurée.

Celles qui désireront assister à cette rencontre, voudront bien s'inscrire à l'A.D.I.R. avant le 15 juillet. Elles recevront ensuite tous les détails concernant ce voyage.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz  
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris